

COMMUNE DE MADONNE-ET-LAMEREY

Plan local d'urbanisme Mise à l'enquête publique

Par arrêté municipal n°14/2023 du 11 décembre 2023, Monsieur Alain MOUROT, Maire de Madame-et-Lamerey, a décidé l'ouverture d'une enquête publique portant sur les modifications n° 1 et n° 2 du plan local d'urbanisme.

À cet effet, Monsieur Régis BRUEY est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du **lundi 15 janvier 2024 à 10 h au jeudi 15 février 2024 à 16 h**, soit 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :
lundis, mardis, et vendredis de 11 h à 12 h et de 14 h à 15 h
mardis de 11 h à 12 h

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

lundi 15 janvier de 10 h à 12 h
vendredi 2 février de 10 h à 12 h
jeudi 15 février de 14 h à 16 h

Pendant toute l'enquête, les observations sur les projets de modification n°1 et n° 2 du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur déposé en mairie ou adressées par écrit à la mairie ou par courriel au commissaire enquêteur (com.enq.epi@orange.fr).

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de « France Service Dompain » *mail : msapdompain@ccmirecourtdompain.fr*

À l'issue de l'enquête, le procès-verbal, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie de Madame-et-Lamerey où ils seront tenus à la disposition du public.